

Drame de Saint-Laurent : le jeu du foulard en question

Par Hervé Bachelard
herve.bachelard@hebdoest.fr

Mercredi 26 janvier, vers 21h30, la maman d'un garçon âgé de 11 ans, domicilié à Saint-Laurent-en-Grandvaux, a retrouvé son fils sans vie. Il avait la ceinture de son peignoir autour du cou.

Une cellule d'écoute a été mise en place par l'Académie au sein du collège Bouvier, où l'adolescent était scolarisé en 6^e D.

La famille, bouleversée par cette découverte, a été interrogée par les enquêteurs pour comprendre les circonstances de ce drame. Pour le beau-père de la victime, il ne s'agit pas d'un suicide, mais des conséquences accidentelles du «jeu du foulard», qui fait chaque année des victimes dans le monde.

Pour les enquêteurs, une seule chose est certaine concernant le petit Grandvallier, son décès est du fait de sa propre main.

Pour comprendre le phénomène du «jeu du foulard», nous avons interrogé Françoise Cochet, présidente de l'APEAS (Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation), qui lutte contre ce «jeu».

1. Une pratique ancienne

Françoise Cochet précise : «cette pratique du jeu du foulard existe depuis des dizaines d'années. On en a des traces dans la littérature, chez Giono ou Becket. Il s'agit de s'étrangler volontairement, seul ou à plusieurs, dans le but de faire une nouvelle expérience, de connaître des sensations nouvelles. C'est un jeu «pour rigoler» selon ceux qui le pratiquent, considéré comme banal. Les victimes qui en ont réchappé disent qu'elles ne savaient pas les risques et les conséquences d'une telle pratique. Nous avons même rencontré des grands-parents qui expliquaient le principe

à leurs petits-enfants ! Ce jeu est évoqué dans des livres, entre copains, sur internet... Ce jeu peut toucher tous les jeunes. Il est pratiqué entre copains, et parfois, le jeune veut essayer tout seul chez lui. Avec des conséquences dramatiques, la mort parfois, ou des handicaps à vie».

2. Un accident, pas un suicide

La présidente de l'APEAS explique : «Ce n'est pas une recherche de flirt avec la mort ou les conséquences d'un mal-être, pas du tout (...) Au moment du drame, lorsque les parents voient le corps de leur enfant, ils appellent les secours en disant qu'il s'est pendu. Et c'est en constatant la position du corps qu'on comprend que ce n'est pas une pendaison. Mais les enquêtes ne vont pas souvent aussi loin une fois qu'on a déterminé que l'enfant était à l'origine de son propre décès. La mort accidentelle n'est pas

souvent prouvable. Cela a des conséquences sur la psychologie de la famille et des amis et sur le suivi administratif de la mort de l'enfant, car l'approche est complètement différente si on considère que la mort est la conséquence d'un accident plutôt que d'une volonté».

3. Les objectifs de l'association

Face à ce phénomène, l'APEAS s'est fixé un double objectif : «d'abord, nous sommes un lieu d'échanges et de rencontres entre familles de victimes. Et nous voulons aussi poursuivre l'alerte autour de cette pratique, jusqu'à ce que les pouvoirs publics prennent réellement en compte la problématique (...) Ce phénomène n'est officiellement

étudié que depuis 2000, alors qu'il existe depuis des dizaines d'années (...) Au sein de notre association, nous donnons une information claire et précise aux adultes et aux professionnels. Et nous avons créé une méthodologie de communication et des outils pour communiquer avec les enfants, que nous pouvons mettre à disposition des professionnels».

Françoise Cochet, qui partage son temps entre Paris et la Saône-et-Loire, intervient elle-même à la demande, comme récemment à Pontarlier. Mais jamais encore dans le Jura.

Contact : APEAS - Courriel : info@jeudufoulard.com - Tél : 06.21.45.41.86 - Internet : www.jeudufoulard.com

TÉMOIGNE DU BEAU-PÈRE DE LA VICTIME

Le compagnon de la maman de la victime nous a contactés. Il souhaite apporter un démenti par rapport à ce qui a pu être parfois dit ou écrit. Au-delà du chagrin, il y a la colère d'une famille face aux rumeurs.

Le beau-père de la victime est convaincu qu'il ne s'agit pas d'un suicide. «Si tel avait été son intention, il l'aurait fait à l'écart, il se serait isolé. Mais certainement pas à la maison». Le jeune collégien savait que sa maman allait rentrer le soir de son travail. L'enfant avait préparé ses affaires d'école pour le lendemain. La télé était allumée lorsque sa maman et son compagnon ont pénétré dans la chambre de l'enfant. Certes, selon la famille, l'enfant était très sensible, mais pas au point d'en arriver à une telle extrémité.

Les horaires de travail de sa maman font que la grand-mère téléphonait tous les soirs et régulièrement dans la journée à son petit-fils. Il y avait un bon contact, depuis de longues années, entre l'enfant et son beau-père. Selon ce dernier, l'enfant aurait voulu tester quelque chose qu'il n'aurait pas maîtrisé. Il s'agirait alors d'une strangulation accidentelle, et non une pendaison. Selon le beau-père, certains médias ont trop vite fait le rapprochement avec le suicide d'une fillette survenu à Lyon il y a quelques semaines.

Autre fait qui a particulièrement bouleversé la famille : «Par rapport au corps des sapeurs-pompiers, nous n'étions pas en colère contre eux, mais contre la personne qui était au standard, car lorsqu'on a appelé pour dire que notre enfant était enfermé dans sa chambre et qu'il ne répondait pas, la personne au standard nous a dit que notre enfant devait sans doute dormir et qu'il fallait, dans ce cas, appeler un serrurier et non les pompiers...».

H.P.

❄️ SUPER-GÉANT & SUPER COMBINÉ ❄️

MONTS-JURA / AIN ❄️ GENÈVE

COUPE D'EUROPE DE SKI ALPIN DAMES

11 & 12 FÉVRIER 2011 ❄️ CROZET LÉLEX

www.monts-jura.com

F I S 🇫🇷 🇨🇭

1€

SKI PASS MONTS-JURA
ACCÈS À LA COUPE D'EUROPE
CADEAU SURPRISE

JOUEZ ET GAGNEZ

1 SEMAINE DE VACANCES
DANS UN DES NOMBREUX CLUBS VVF VILLAGE
DES PAIRES DE SKIS ET SNOWBOARDS SALOMON
ET DE NOMBREUX SKI PASS STATION MONT JURA

VENDREDI ET SAMEDI ACCÈS PIÉTONS UNIQUEMENT PAR LÉLEX (1€)

L'Ain, mon luxe au naturel

LE COURRIER L'INDÉPENDANT

Monts Jura FRANCE

SALOMON

VVF Villages

SWISSSKI

SWISSSKI

Massif Jurasien

ACCÈS

TIRAGE AU SORT À L'ISSU DE LA REMISE DES PRIX LE 12 FÉVRIER 2011.
LOT À RETIRER SUR PLACE OU À L'OFFICE DU TOURISME DE LÉLEX JUSQU'AU 30 MARS 2011.

ENVOYER OU DEPOSER A:
MAISON DU TOURISME / COUPE D'EUROPE DE SKI ALPIN DAMES / 01410 LÉLEX

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____ CP _____ VILLE _____
TEL _____



En bref

Précision

Dans notre édition du 27 janvier, en page 4, dans l'encart publicitaire consacré à la banque CIC, il fallait lire «Yann Coulange» et non pas Yann Loulange.

Entre Prénovel et Châtel-de-Joux - Incivisme

Dimanche 30 janvier au matin, des actes d'incivisme ont été constatés, dans la montée de Prénovel, du bas depuis Châtel de Joux.

Il semble qu'une moto (traces dans la neige) ait fait du slalom et cassé une dizaine de piquet «neige» tout le long de la route.